

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIF ET INSCRIPTION

Participation : 50 € pour les adhérents / 100 € pour les non adhérents.
Bulletin d'inscription à remplir en ligne : www.fncc.fr

HÉBERGEMENT

Vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels réservés aux participants du Congrès de la FNCC dans deux hôtels proches du théâtre de la Joliette :

Novotel Suites Marseille Centre Euromed

Ibis Marseille Centre Euroméd

Pour toute question concernant votre hébergement et vos demandes de réservation, vous pouvez contacter Elodie Rebora :
elodie.rebora@accor.com ou 04.91.01.56.53



81 rue de la Tour 42000 Saint-Etienne
contact@fncc.fr 04 77 41 78 71

congrès national de la



Marseille

11 et 12 avril 2024

au Théâtre de la Joliette

Judi 11 avril 2024

- 9h - Café accueil
- 10h - Séance d'ouverture
- 11h - Plénière
- 12h30 - Déjeuner
- 14h00 - Table-ronde
Ateliers
- 16h30 - Plénière
- 18h30 - Cocktail à
l'Hôtel de Ville

Vendredi 12 avril 2024

- 9h - Café accueil
- 10h - Table-ronde Ateliers
- 12h00 - Déjeuner
- 14h00 - Table-ronde
Ateliers
- 16h30 - Séance de clôture
- 18h30 - Soirée de clôture

coopération avec l'Etat

droits culturels

langues régionales
et minoritaires
égalité femme/homme
pratiques artistiques
en amateur

labellisations capitales
françaises, européennes et mondiales
de la culture

transition climatique

et énergétique
cinémas publics
EPL et EPCC Culture
écoles d'art

espace public
bibliothèques

liberté de création
et d'expression
patrimoine et urbanisme

Jeudi 11 avril

de 10h à 11h *Séance d'ouverture*

La culture est essentielle aux habitants de nos territoires ! Nous invitons, pour cette ouverture, la ministre de la Culture, le maire de Marseille, les élu.es de la Métropole, du Département, de la Région et les associations d'élu.es. Cette séance d'ouverture souhaite réaffirmer collectivement l'importance de la culture dans les politiques locales et nationales.

de 11h à 12h30 *Plénière*

Collectivités territoriales et Etat : imaginer une meilleure coopération pour la culture. La vie culturelle en France est le fruit d'une combinaison des politiques des collectivités et de l'Etat. Comment aller plus loin et être plus efficace dans la coopération ? Comment mieux se servir des outils de coopération que sont les CLTC, les COREPS... ? Quelle articulation entre les différentes natures de collectivités pour l'exercice partagé de la compétence culture ?

de 14h00 à 16h00 *Table-ronde*

Droits culturels : 8 ans après leur inscription dans la loi, quel bilan et quelles perspectives ? En 2015, les droits culturels étaient inscrits dans la loi. Depuis, de nombreuses politiques culturelles locales s'en sont inspirées, de façon explicite ou implicite. Avec des résultats contrastés. Premier bilan des forces et des faiblesses d'un principe d'action qui a significativement renouvelé la gouvernance culturelle.

Les plénières et les tables-rondes seront animées par la journaliste Nora Hamadi (Arte TV, France Culture...)

de 14h00 à 16h00 *Ateliers*

Comment se saisir des atouts des langues régionales et minoritaires ? Bretagne, Alsace, Région Sud, Corse, Pays Basque, Outre-mer, Occitanie... La France est un pays pluriel dont le Français est la langue commune mais non la langue unique. Comment mieux se saisir des atouts des langues régionales ainsi que des langues minoritaires ?

Egalité Femme/Homme : quels exemples pour aller plus loin ? Depuis longtemps les collectivités se sont saisies de la question de l'égalité Femme/Homme. Mais si l'ambition d'égalité fait consensus, sa mise en œuvre concrète reste parfois lacunaire. Comment progresser sur cette voie dans le domaine culturel ? De quelles initiatives s'inspirer ?

Comment articuler autrement enseignements artistiques et pratiques en amateur ? Plus de 23 millions de Françaises et de Français s'adonnent à une pratique en amateur. Quels outils pour adapter les établissements d'enseignement artistique à ces pratiques ? Comment construire un continuum entre les pratiques en amateur et l'enseignement spécialisé ?

de 16h30 à 18h *Plénière*

Capitales françaises, européennes et mondiales de la culture : quelle valeur pour les territoires ? En 2024, le Pays de Montbéliard est capitale française de la culture et Strasbourg capitale mondiale du livre Unesco, en 2028 Bourges sera capitale européenne de la culture... Marseille l'était en 2013, Lille en 2004, Avignon en 2000... Quel apport pour les villes lauréates ? Quelles dynamiques territoriales ont émergé des processus de candidatures ?

Vendredi 12 avril

de 10h à 12h *Table-ronde*

Concilier la transition climatique et énergétique avec les politiques culturelles. La culture aussi est appelée à réviser ses modes de production et de diffusion pour contribuer à la préservation du climat et de la biodiversité. Les initiatives sont nombreuses et diverses. Mais comment bifurquer tout en préservant l'art et la culture comme facteurs de créativité et de liens communs ? Les collectivités ont-elles encore les moyens de se mobiliser sur ce sujet ?

Ateliers

Faut-il plus de cinémas publics ? La particularité des salles publiques tient à la qualité de leurs activités de médiation. Ce sont aussi des lieux de vie et des outils majeurs des politiques sociales et de redynamisation des centres-villes. Comment se saisir des mesures législatives permettant aux collectivités de réhabiliter, agrandir, moderniser et créer des salles ? Comment donner sa pleine mesure au réseau public de la diffusion cinématographique ?

Etre élu/élu.e dans une EPL ou un EPCC culture. Les statuts des institutions culturelles influent concrètement sur leurs modes d'action. Deux fonctionnent sur le principe de la concertation : public/privé pour les Sociétés publiques locales, entre collectivités et/ou avec l'Etat pour les Etablissements publics de coopération culturelle.

Quel avenir pour les écoles d'art ? L'année 2023 a vu, pour la première fois, une mobilisation et des grèves dans la quasi-totalité des écoles d'art de notre pays. Dans son récent rapport-enquête pour le ministère, Pierre Oudart souligne "l'absence de projet formalisé pour l'enseignement artistique en arts visuels, tant au niveau national qu'au niveau régional". Comment répondre à la crise structurelle de ces outils culturels de nos territoires ?

de 14h00 à 16h00 *Table-ronde*

Les arts et la culture, essentiels pour partager l'espace public. Spectacles d'art de la rue, fêtes, vie nocturne, graff, festivals... l'espace public est la scène la plus démocratique de la vie culturelle. Mais les contraintes sécuritaires et sanitaires ne cessent de s'accroître. Comment insuffler la vocation culturelle et artistique de l'espace public dans les politiques culturelles locales ? Comment l'accompagner, la susciter ? Expériences et témoignages.

Ateliers

Lecture publique : les bibliothèques, un atout politique. Les 16 000 bibliothèques publiques constituent le premier réseau culturel de proximité. En 2021, une loi a été adoptée à l'unanimité. Au-delà de leur fonction initiale de prêt, c'est leur apport au lien social, pour la vitalité démocratique, l'émancipation de tous qui s'est imposée. Comment imaginer un nouvel horizon pour ce tout premier service public de la culture ?

La liberté de création et d'expression des artistes est-elle en danger ? Les élu.es sont les garants des lois de la République, dont celle de la liberté de création et de diffusion des artistes inscrite dans la loi Liberté de création, architecture et patrimoine (LCAP, 2016). Comment protéger la liberté artistique ? Exemples et témoignages.

Patrimoine & urbanisme au service de la revitalisation des cœurs de ville. La qualité de vie d'un territoire est liée à la densité des équipements et commerces culturels, à l'entretien du patrimoine ainsi qu'aux aménagements urbains propices à l'art dans l'espace public. Cette alliance entre culture et urbanisme est portée par de nombreuses collectivités, notamment via les dispositifs Action Cœur de ville et Petites Villes de demain. Exemples et témoignages.